Réponse

1/ Type de mission :

Il s'agit d'une mission d'audit fiscal, spécifiquement un diagnostic des déclarations de TVA. L'objectif est de vérifier la conformité des déclarations de TVA de l'entreprise avec la législation fiscale en vigueur, d'identifier les éventuelles erreurs ou anomalies, et de proposer des recommandations pour les corriger.

2/ Mesures à inclure dans le référentiel :

- **Collecte des informations :**
  - Récupérer les déclarations de TVA, les factures de vente et d'achat, les relevés bancaires, les contrats, etc.
  - Obtenir les informations sur l'activité de l'entreprise, les taux de TVA applicables, les régimes d'imposition, etc.
- **Analyse des déclarations de TVA :**
  - Vérifier l'exactitude des calculs de la TVA collectée et de la TVA déductible.
  - S'assurer de la cohérence des montants déclarés avec les documents comptables.
  - Identifier les éventuelles erreurs de taux de TVA, de régime d'imposition, etc.
- **Contrôle des factures :**
  - Vérifier la conformité des factures de vente et d'achat avec les mentions obligatoires.
  - S'assurer de la cohérence des montants facturés avec les déclarations de TVA.
  - Identifier les éventuelles factures fictives ou irrégulières.
- **Rapprochement avec les données comptables :**
  - Comparer les montants déclarés avec les données comptables (chiffre d'affaires, achats, etc.).
  - S'assurer de la cohérence des informations.
  - Identifier les éventuelles anomalies ou écarts.
- **Analyse des risques :**
  - Évaluer les risques de redressement fiscal en cas de contrôle de l'administration fiscale.
  - Identifier les points faibles de la gestion de la TVA de l'entreprise.
  - Proposer des recommandations pour améliorer la conformité fiscale.

- **Rédaction du rapport :**
    - Rédiger un rapport de diagnostic détaillant les constats, les recommandations et les risques identifiés.
    - Présenter le rapport à la direction de l'entreprise.

3/ Risques potentiels du non-respect des procédures :

- **Redressement fiscal :**
    - L'administration fiscale peut exiger le paiement de la TVA non déclarée, des pénalités et des intérêts de retard.
- **Sanctions financières :**
    - L'entreprise peut être condamnée à des amendes pour non-respect des obligations fiscales.
- **Litiges avec les clients et les fournisseurs :**
    - Des erreurs de facturation ou de déclaration de TVA peuvent entraîner des litiges.
- **Atteinte à la réputation de l'entreprise :**
    - Un redressement fiscal ou des sanctions peuvent nuire à l'image de l'entreprise.
- **Difficultés financières :**
    - Le paiement d'un redressement fiscal peut entraîner des difficultés de trésorerie.

En résumé, un diagnostic approfondi des déclarations de TVA est essentiel pour garantir la conformité fiscale de l'entreprise, prévenir les risques et optimiser sa gestion de la TVA.